



FEDERATION FRANÇAISE DE DARTS



PARTENAIRE
OFFICIEL

OPEN FEDERAL

Règlement

1. Le Comité de Direction des compétitions est constitué de : M. Ludovic LEMAIRE et Mme Dorothee LEMAIRE, Directeurs Sportif Fédéral, M. Yves SCHWARZWAELDER, Président de la Ligue EST, M. Jean-Michel APTEL, Président du Comité VOSGES et M. Frédéric GROSJEAN Président du club organisateur.
2. La participation à l'Open Fédéral est ouverte à tous les joueurs titulaires d'une licence FFD en cours de validité et aux non-licenciés
3. Le règlement des inscriptions doit être fait pour le 22 Octobre 2023, soit par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Darts, soit par virement. Aucune inscription par téléphone ou par e-mail n'est acceptée.
4. Les féminines doivent choisir entre « Double » ou « Double Féminin ».
5. Les joueuses et joueurs qui ont, ou auront 50 ans avant le 01 juin de la saison en cours ont la possibilité de participer au tournoi simple vétérans.
6. Les joueuses et joueurs de 50 et plus ayant joués la compétition nationale ou les compétitions Ligue précédentes en simple masculin ou simple féminin n'auront la possibilité de participer au tournoi Vétéran.

Les inscriptions se feront de manière électronique, un lien sera disponible sur le site FFD
(www.ffdarts.com)

7. Le tirage au sort informatique sera effectué par le Directeur Sportif Fédéral le Mercredi précédant la compétition. Tout désistement ou modification de doublette, après l'inscription, doit être impérativement signalé au DSF, au plus tard la veille du tirage avant 19:00. Dans la mesure du possible, des doublettes seront reconstituées. Aucune modification ne sera prise en compte après cette date.
8. Le samedi, dès 08:30 pour les compétitions « Masculins, Féminines et Vétérans », les joueurs sont invités à pointer à la table de marque.
9. Le dimanche, dès 08:00 pour la compétition « Junior » et 09:30 pour les compétitions « Doubles et Doubles Féminins » les joueurs et doublettes sont invités à pointer à la table de marque, Tout joueur qui n'est pas présent dans les trois minutes qui suivent l'heure mentionnée sera déclaré forfait par le Comité de Direction.



FEDERATION FRANÇAISE DE DARTS



PARTENAIRE
OFFICIEL

10. L'Open Fédéral comprend 6 compétitions : Masculine, Féminine, Junior, Vétéran Doubles, Doubles féminin.
11. Les distances de jeu sont celles imposées par la WDF.
12. Les compétitions se déroulent en élimination directe pour les compétitions individuelles sauf les juniors et en Round Robin pour les compétitions doubles.
13. Tous les matchs des compétitions masculine, vétéran et féminines en mode Elimination directe se disputent au meilleur des 7 manches. Tous les matchs de la compétition juniors en mode round robin se disputent au meilleur des 3 manches Tous les matchs des compétitions doubles en mode Round Robin se jouent aux meilleures des 5 manches.
14. Tous les matchs des compétitions féminines, vétérans, doubles, doubles féminin jusqu'à la finale incluse, se jouent aux meilleures des 7 manches de 501 points (4 manches gagnantes) ; départ direct, finish sur un double.
15. Tous les matchs des compétitions juniors (après le Round Robin) jusqu'à la finale incluse se jouent aux meilleures des 5 manches de 501 points (3 manches gagnantes) ; départ direct, finish sur un double.
16. Tous les matchs de la compétition masculine jusqu'aux quarts de finale inclus, se jouent aux meilleures des 7 manches, se jouent aux meilleures des 9 manches en demi finale et finale : départ direct, finish sur un double.
17. Tous les matchs des Tournois B se disputent en élimination directe aux meilleures des 3 manches
18. Pour chaque match, le départ se fera à la bulle. Le premier joueur mentionné sur la feuille de poule ou de match jouera la bulle en premier. Le gagnant de cette bulle démarrera la manche décisive s'il y en a une.
19. Le comptage des points s'effectue verticalement, à gauche de la cible, par un arbitre désigné. Tout arbitre désigné qui n'est pas présent dans les 3 minutes qui suivent l'heure mentionnée, ou qui refuse de scorer, sera déclaré forfait par le Comité de Direction.
20. **En application du règlement, la tenue réglementaire est obligatoire sur le podium : Short et jean interdit, chaussures noires obligatoires.**
21. Le timing annoncé par l'organisateur est donné à titre indicatif, il peut être modifié en fonction de l'évolution de la compétition. Seule l'heure mentionnée sur la feuille de route doit être prise en compte.



22. Le montant des récompenses (primes) sera proportionnel au nombre d'inscrits; les montants annoncés, sont donnés à titre indicatif. Les récompenses sont remises sur le podium à l'issue de chaque compétition.



PARTENAIRE
OFFICIEL

23. Il est interdit de fumer, de consommer toutes denrées alimentaires, ou boissons autres que de l'eau plate ou gazeuse, dans la salle de jeu. Les sonneries des téléphones portables doivent être coupées.